

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2023 032 CA

SEANCE du 18 octobre 2023
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt trois
Le dix-huit octobre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 12
Pouvoirs : 8
Absents excusés : 3

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale à Charline DUMONT, M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifié à Régis SANSOT, Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU, Mme Colette SABATHE à M. Jacques JEAN-LOUIS, M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à Mme Marine LAFFONT, M. Pascal RICAUD, Représentant Syndicat CGT à Charline DUMONT, Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Bernard KSAZ, M. Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires à Bernard KSAZ.

Excusés : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départementale, M. Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services, Représentant Syndical UD CFDT.
M. le représentant du Conseil Départemental.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, M. CERES Michel, Chef d'unité Politique de l'Habitat à la DDT, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E
Christine PUJOS, Secrétaire de séance

OBJET : NOUVELLE COMPOSITION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président informe le Conseil que, suite à la désignation d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration de l'OPH32, par délibération du Conseil Départemental en date du 29 septembre 2023, en remplacement de Mme Nathalie BARROUILLET, il convient de procéder au remplacement de cet ancien membre siégeant au Bureau.

Il est constitué au sein du Conseil d'Administration et est présidé par le Président du Conseil d'Administration.

Son rôle vise à alléger le fonctionnement du Conseil et à apporter une souplesse pour les décisions à prendre dans le cadre des délégations données. Il rend compte de son activité au Conseil d'Administration.

Le bureau de l'office comprend, outre le président du conseil d'administration, président de droit, entre quatre et six membres, dont au moins un représentant des locataires, qui sont élus par le conseil d'administration au scrutin majoritaire.

Le Président rappelle la composition actuelle et indique qu'un poste est à pourvoir au sein du Bureau.

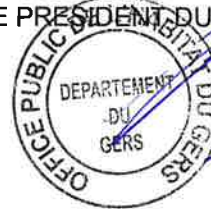
Madame Patricia MARROCQ se porte candidate.

Le Conseil décide à l'unanimité d'arrêter comme suit la nouvelle composition du Bureau de l'OPH32 :

1	Bernard KSAZ, Président
2	Charline DUMONT, Vice-Présidente
3	Christine BEYRIA
4	Chantal DEJEAN-DUPEBE
5	Patricia MARROCQ
6	Jacques JEAN-LOUIS
7	Marie-Laure AMIGUES

La présente délibération annule et remplace celle prise en date du 13 décembre 2022 reçue à la Préfecture le 27 janvier 2023.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Bernard KSAZ

Pour : 20
Abstention : 0
Contre :